



## **PROCES - VERBAL**

**de la séance du Conseil Communal de Renens  
du jeudi 10 novembre 2011, à 20h15  
à la Salle de Spectacles**

**3<sup>ème</sup> séance**



## Séance du jeudi 10 novembre 2011

### Présidence de Mme Nathalie Kocher-Jaccard, Présidente

*Mesdames et Messieurs, le Bureau du Conseil vous souhaite la bienvenue à cette 3<sup>ème</sup> séance du Conseil Communal de l'année 2011-2012.*

*Nous adressons nos salutations à Madame la Syndique, Mesdames et Messieurs les Municipaux, à notre huissier ainsi qu'aux représentants de la presse et à toutes les personnes, qui dans la salle ou derrière leur écran, nous font l'honneur de suivre nos débats.*

*Nos salutations vont aussi à M. Cardinaux et la société Maximum SA qui est en charge du son, ainsi qu'à M. Widmer et son équipe de Sonomix qui filment nos débats.*

*Avant de passer à l'appel, vous constaterez l'absence ce soir de M. Olivier Golaz qui a été retenu. Mme la Syndique ne manquera pas de vous donner plus d'information lors des communications municipales.*

*Conformément à l'art. 66 du Règlement de notre Conseil, je prie Madame la secrétaire de bien vouloir procéder à l'appel.*

La secrétaire procède à l'appel.

L'appel fait ressortir la présence de 64 conseillères et conseillers.

Sont excusé(e)s: Mmes Catherine Wicht, Nadia Carota, Elodie Golaz Grilli, Dominique Perret, Florence Widmer et Lyne Rouyet ainsi que MM. Didier Divorne, Hasan Dinç, Ricardo Gaspar, Ali Kiliç, Christophe Kocher et Pascal Montemari

Sont absent(e)s: Mme Solmaz-Rosa Korkmaz ainsi que MM. Jakup Ahmeti, Gian-Luca Ferrini et Ali Köse

*Le quorum étant largement atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.*

*Je déclare ouverte cette troisième séance du Conseil communal de Renens pour l'année 2011-2012.*

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Après s'être assurée que l'ordre du jour a été envoyé dans les délais à tous les conseillères et conseillers, Mme la Présidente annonce qu'elle a reçu:

- Une interpellation de M. Alberto Mocchi à propos des arbres
- Un dépôt de résolution "Novartis"

- Diverses questions

Ces interventions seront traitées prioritairement aux points 10 et 11.

Mme La Présidente ouvre la discussion sur cet ordre du jour.

La parole n'étant pas demandée, il est procédé au vote:

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2011
3. Communications de la Présidence.
4. Communications de la Municipalité
5. Communications éventuelles de la Commission des finances
6. Communications éventuelles de la Commissions d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT).
7. Rapport(s) éventuel(s) des membres des conseils intercommunaux – art. 40, lettre g du Règlement du Conseil Communal.
8. **Préavis N° 5-2011** – Fixation de plafonds en matière d'endettement et de cautionnements ou autres formes de garanties pour la législature 2011-2016  
- discussion préalable  
*Commission des Finances*
9. **Préavis N° 6-2011** – Remplacement de deux véhicules du Service Environnement-Maintenance  
– discussion préalable  
*Présidence: PS*
10. Motions, postulats, interpellations.
11. Questions, propositions individuelles et divers.

## 2. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 13 octobre 2011**

*Avant d'ouvrir la discussion sur ce procès-verbal, je vous informe que Mme Joliat du groupe PLR et M. Nicolas Freymond du groupe Fourmi Rouge ont eu l'amabilité de nous informer que le tableau du vote nominal aurait dû être retranscrit dans son intégralité avec la réponse de*

*chacun et chacune à la proposition d'amendement au préavis N° 2 concernant l'arrêté d'imposition pour l'année 2012.*

*Afin de parer à cette lacune protocolaire, vous trouverez sur vos tables ledit tableau qui porte le nom de : "Annexe N° 1" du PV de la séance du Conseil Communal du 13 octobre 2011 et qui figurera à la fin du procès-verbal.*

*Il va bien entendu de soi, que ce tableau annexé figurera sur le PV qui sera mis en ligne sur le site de Renens.*

*Quant aux conseillers et conseillères absents ce soir ce document leur sera envoyé par courrier électronique ou courrier postal pour ceux qui n'ont pas de mail.*

*Enfin, M. Nicolas Freymond du groupe Fourmi Rouge nous a encore signalé 2 erreurs, soit : en page 44, il est indiqué que Mme Irène Frei-Premet est issue du groupe PLR, alors qu'elle est membre du groupe des Verts; et en page 51, il est mentionné que M. Roland Divorne est membre du PS, alors qu'il est membre du PLR. Les corrections ont déjà été apportées.*

*Je remercie Mme Joliat et M. Freymond ainsi que leur groupe pour leurs diverses remarques.*

*J'ouvre maintenant la discussion sur ce procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 13 octobre 2011 avec son annexe N° 1 et les corrections.*

La discussion n'étant pas demandée, il est procédé au vote :

*Qui accepte ce procès-verbal tel que modifié comme nous vous l'avons présenté ce soir?*

*Qui le refuse ?*

*Qui s'abstient ?*

*C'est à la majorité moins une abstention que ce procès-verbal est accepté.*

### **3. Communications de la Présidence**

*Commençons les communications de la Présidence avec l'annonce d'un heureux événement. En effet, Mme Elodie Golaz Grilli a accouché ce mardi 08 novembre d'un petit Valentino. La Maman, le Papa, le Grand-Père et le bébé vont tous très bien.*

*Nous leurs adressons nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.*

#### **• VOTELEC**

*Comme vous le savez, une panne informatique a sensiblement retardé la saisie des voix sur tout le Canton de Vaud lors du dépouillement du Conseil National et du Conseil des Etats le 23 octobre dernier. A Renens, ce n'est qu'aux alentours de 20h30 que nous avons pu commencer à travailler sur le site VOTELEC.*

*Alors, avant de vous donner la lecture des résultats des élections fédérales du Conseil national et du Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour), je tiens à remercier très chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cette longue, très longue journée de dépouillement.*

*Tout particulièrement toutes celles et ceux, ainsi que le personnel communal, qui ne se sont jamais départis de leur bonne humeur et qui ont accepté de rester jusqu'à fort tard pour que les résultats de Renens soient connus au plus vite et afin d'éviter ainsi de reprendre ces opérations le lundi matin.*

MERCI INFINIMENT

- **Résultats des élections fédérales du Conseil national et du Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour) du 23 octobre 2011**

Les résultats complets sont les suivants:

*Résultats des Elections du Conseil des Etats (1<sup>er</sup> tour)*

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables (dont blancs)*	Participation
7'906	2'916	2'844	8	25	2'819	35.97 %

Nombre de bulletins provenant des partis ou groupements

Dénomination	Compact	Modifiés	Total	Sans dénomination	Valables
Parti socialiste vaudois	862	40	902		
Les Verts – Mouvement écologiste vaudois	359	14	373		
Union Démocratique Fédérale (UDF)	33	14	47		
PDC – Vert'libéraux	120	11	131		
La Gauche – solidarités	13	7	20		
PLR. Les Radicaux Vaud et PLR. Les Libéraux Vaud	235	60	295		
La Gauche – POP & GAUCHE EN MOUVEMENT	168	4	172		

UDC – Union Démocratique du Centre	460	72	532		
MCR – MCVD Les Citoyens d'abord	17	1	18		
Sans dénomination				321	
<b>Totaux</b>	<b>2'267</b>	<b>223</b>	<b>2'490</b>	<b>321</b>	<b>2'811</b>

Suffrages obtenus sur des bulletins	non modifiés	modifiés des partis ou groupements									Sans dénomination	Total des bulletins
		PSV	Les Verts	UDF	PDC-pvl	LG-sol	PLR	POP	UDC	MCR-MCVD		
BEGLE Claude	120	2	2	1	4	0	2	0	4	0	53	<b>188</b>
BERNHARD Maximilien	33	0	0	13	1	0	0	0	7	0	14	<b>68</b>
CHEVALLEY Isabelle	120	8	1	2	7	0	3	0	6	0	53	<b>200</b>
CONSCIENCE Pierre	13	0	0	0	0	7	0	0	0	0	10	<b>30</b>
CORBOZ André	17	0	0	0	0	0	0	0	3	0	6	<b>26</b>
DERDER Fathi	235	0	0	1	0	0	5	0	4	0	24	<b>269</b>
FRUND Sarah	168	1	0	0	0	1	0	1	0	0	5	<b>176</b>
MORET Isabelle	235	3	0	1	5	0	55	0	27	0	109	<b>435</b>
PARMELIN Guy	460	6	0	5	0	0	16	0	72	0	112	<b>671</b>
RECORDON Luc	1'221	7	12	2	2	1	4	2	3	1	82	<b>1'337</b>
SANSONNENS Julien	168	7	2	2	0	0	0	3	0	0	22	<b>204</b>
SAVARY Géraldine	1'221	33	2	1	1	3	8	2	10	0	120	<b>1'401</b>
VILLARD ROLAND	17	0	0	0	0	0	0	0	1	1	5	<b>24</b>
Voix éparses	--	2	0	0	0	2	2	0	4	0	8	<b>18</b>
<b>Total</b>	<b>4'028</b>	<b>69</b>	<b>19</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>95</b>	<b>8</b>	<b>141</b>	<b>2</b>	<b>623</b>	<b>5'047</b>

## Résultat général du Canton

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables (dont blancs)*	Participation
395'985	167'561	868	1'697	165'864	42.31 %

Majorité absolue : 82'933

## Suffrages obtenus par les candidats

BEGLE	Claude	14'056
BERNHARD	Maximilien	3'484
CHEVALLEY	Isabelle	16'607
CONSCIENCE	Pierre	1'301
CORBOZ	André	1'891
DERDER	Fathi	22'071
FRUND	Sarah	2'861
MORET	Isabelle	37'808
PARMELIN	Guy	46'063
RECORDON	Luc	70'147
SANSONNENS	Julien	3'535
SAVARY	Géraldine	73'830
VILLARD	Roland	1'682
Voix éparses		1'069

La majorité absolue n'a pas été atteinte, il sera procédé à un second tour le 13 novembre 2011 afin de pourvoir les deux sièges vacants.

## *Résultats des élections du Conseil National*

Electeurs inscrits	Cartes de vote reçues	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	Participation
7'906	2'916	2'817	31	2	2'784	35.63 %

### Totaux des suffrages

LISTES		SUFFRAGES		
No	Dénomination	nominatifs	complémentaires	de parti (total)
01	La Gauche – solidarités	1'320	23	1'343
02	PS – Jeunesse socialiste vaudoise	863	134	997
03	Action Nationale - Démocrates Suisses – VD	42	11	53
04	UDC – Jeunes UDC	822	18	840
05	MCR-MCVD	232	53	285
06	PS – Parti socialiste vaudois	13'630	296	13'926
07	Parti Evangélique Vaud	398	2	400
08	Union Démocratique Fédérale (UDF)	576	3	579
09	PLR. Les Radicaux Vaud	5'460	300	5'760
10	Parti Vert'libéraux	1'577	14	1'591
11	Parti Pirate Vaudois	372	28	400
12	UDC – Union Démocratique du Centre	9'709	210	9'919

13	PDC Génération 20-40	287	72	359
14	Parti Bourgeois et Démocratique du canton de Vaud	170	14	184
15	La Gauche – POP & Gauche en mouvement	3'952	43	3'995
16	PLR. Les Libéraux Vaud	1'004	31	1'035
17	PLR. ECO2 Ecologie – Economie	233	14	247
18	Les Verts – Mouvement écologiste vaudois	4'844	96	4'940
19	PDC	1'285	86	1'371
20	Parti Nationaliste Suisse – PNS – PNOS	9	0	9
21	Les Verts – Les Jeunes Vert-e-s	683	0	683
22	PLR. Les Jeunes Libéraux - Radicaux Vaud	232	0	232
<b>Sous-total suffrages de parti</b>		<b>47'700</b>	<b>1'448</b>	<b>49'148</b>
Suffrages blancs				964
<b>Total</b>				<b>50'112</b>

### Résultat général du Canton

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	Participation
410'956	171'084	770	1'978	168'336	41.63 %

**Totaux des suffrages**

<b>No</b>	<b>Dénomination de la liste</b>	<b>Suffrages obtenus</b>
01	La Gauche - solidarités	53'329
02	PS – Jeunesse socialiste vaudoise	43'383
03	Action Nationale – Démocrates Suisses - VD	2'597
04	UDC – Jeunes UDC	57'210
05	MCR-MCVD	15'610
06	PS – Parti socialiste vaudois	699'345
07	Parti Evangélique	31'424
08	Union Démocratique Fédérale (UDF)	32'392
09	PLR. Les Radicaux Vaud	436'219
10	Parti Vert'libéraux	150'585
11	Parti Pirate Vaudois	29'125
12	UDC – Union Démocratique du Centre	619'960
13	PDC Génération 20-40	27'817
14	Parti Bourgeois et Démocratique du canton de Vaud	24'547
15	La Gauche – POP & Gauche en mouvement	62'586
16	PLR: Les Libéraux Vaud	169'074
17	PLR:ECO2 Ecologie - Economie	26'020
18	Les Verts – Mouvement écologiste vaudois	304'804
19	PDC	108'799
20	Parti Nationaliste Suisse – PNS - PNOS	2'389
21	Les Verts – Les Jeunes Vert-e-s	36'907
22	PLR. Les Jeunes Libéraux – Radicaux Vaud	18'059
<b>Total</b>		<b>2'952'181</b>

**Répartition des sièges**

<b>Liste no 1</b>	<b>La Gauche - solidarités</b>	<b>53'329</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 2</b>	<b>PS – Jeunesse socialiste vaudoise</b>	<b>43'383</b>	<b>0 siège</b>

<b>Liste no 3</b>	<b>Action Nationale – Démocrates Suisses - VD</b>	<b>2'597</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 4</b>	<b>UDC – Jeunes UDC</b>	<b>57'210</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 5</b>	<b>MCR-MCVD</b>	<b>15'610</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 6</b>	<b>PS – Parti socialiste vaudois</b>	<b>699'345</b>	<b>6 sièges</b>
SAVARY	Géraldine	63'210	
NORDMANN	Roger	52'991	
MARRA	Ada	50'579	
VORUZ	Eric	41'734	
AUBERT	Josiane	40'591	
AMARELLE	Cesla	37'619	
<b>Liste no 7</b>	<b>Parti Evangélique</b>	<b>31'424</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 8</b>	<b>Union Démocratique Fédérale (UDF)</b>	<b>32'392</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 9</b>	<b>PLR. Les Radicaux Vaud</b>	<b>436'219</b>	<b>3 sièges</b>
MORET	Isabelle	44'672	
FRANÇAIS	Olivier	42'268	
FELLER	Olivier	28'868	
<b>Liste no 10</b>	<b>Parti Vert'libéraux</b>	<b>150'585</b>	<b>1 siège</b>
CHEVALLEY	Isabelle	26'922	
<b>Liste no 11</b>	<b>Parti Pirate Vaudois</b>	<b>29'125</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 12</b>	<b>UDC – Union Démocratique du Centre</b>	<b>619'960</b>	<b>4 sièges</b>
PARMELIN	Guy	50'551	
BUGNON	André	41'397	
GRIN	Jean-Pierre	38'816	
VEILLON	Pierre-François	38'273	
<b>Liste no 13</b>	<b>PDC Génération 20-40</b>	<b>27'817</b>	<b>0 siège</b>

<b>Liste no 14</b>	<b>Parti Bourgeois et Démocratique du canton de Vaud</b>	<b>24'547</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 15</b>	<b>La Gauche – POP &amp; Gauche en mouvement</b>	<b>62'586</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 16</b>	<b>PLR. Les Libéraux Vaud</b>	<b>169'074</b>	<b>1 siège</b>
DERDER	Fathi	14'867	
<b>Liste no 17</b>	<b>PLR.ECO2 Ecologie - Economie</b>	<b>26'020</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 18</b>	<b>Les Verts – Mouvement écologiste vaudois</b>	<b>304'804</b>	<b>2 sièges</b>
RECORDON	Luc	39'382	
THORENS GOUMAZ	Adèle	27'649	
<b>Liste no 19</b>	<b>PDC</b>	<b>108'799</b>	<b>1 siège</b>
NEIRYNCK	Jacques	15'134	
<b>Liste no 20</b>	<b>Parti Nationaliste Suisse – PNS - PNOS</b>	<b>2'389</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 21</b>	<b>Les Verts – Les Jeunes Vert-e-s</b>	<b>36'907</b>	<b>0 siège</b>
<b>Liste no 22</b>	<b>PLR. Les Jeunes Libéraux – Radicaux Vaud</b>	<b>18'059</b>	<b>0 siège</b>

- **Elections fédérales – Conseil des Etats (2<sup>ème</sup> tour)**

*Le dépouillement du 2<sup>ème</sup> tour de l'élection au Conseil des Etats aura lieu ce dimanche 13 novembre à la salle de conférence de la salle de spectacle où nous serons bien moins nombreux que pour le dépouillement précédent. D'avance, je remercie les personnes convoquées pour leur ponctualité et d'informer au préalable Mme la secrétaire en cas de remplacement.*

- **SDOL**

*Je vous rappelle que les 11 et 12 novembre prochain aura lieu au Polydôme de l'EPFL le marché du SDOL.*

*A ces mêmes dates auront également lieu les journées PREOS (prévenir le rejet basé sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre chez les jeunes). Ces journées auront lieu au Palais de Beaulieu. Je tiens à votre disposition une invitation.*

- **Observatoire de la sécurité**

*Le lundi 28 novembre à la buvette de la salle de spectacles aura lieu le 1<sup>er</sup> forum consultatif de l'Observatoire de la Sécurité, où chaque conseiller et conseillère est invité. N'oubliez pas de vous inscrire tel que précisé sur l'invitation.*

- **Rencontre Municipalité / Président-e-s des Partis et Groupes politiques représentés au Conseil Communal et Bureau du Conseil**

*Le jeudi 1<sup>er</sup> décembre prochain à 20h00 à la salle de conférence de la salle de spectacle aura lieu une séance présidée par Mme la Syndique et moi-même destinée aux Présidents des partis et aux Présidents des groupes politiques représentés au Conseil Communal. Une invitation avec l'ordre du jour vous parviendra tout prochainement.*

- **Paiement des jetons de présence**

*La communication suivante s'adresse tout particulièrement aux Présidents des diverses commissions et commissions de préavis. Le délai pour la remise du décompte des jetons de présence est fixé au lundi 5 décembre à 12h00.*

*Ces décomptes doivent être remis à Mme la secrétaire. D'avance un grand merci pour nous, mais surtout pour les commissaires qui ont œuvré en cette première partie d'année et qui souhaitent toucher leurs jetons. Passé ce délai du 5 décembre à midi, le paiement de jeton sera reporté en juin 2012*

- **Séance du Conseil communal du 08 décembre 2011**

*A l'issue de notre prochain Conseil du 8 décembre qui débutera à 19h00 aura lieu notre traditionnelle agape de fin d'année. Pour des questions d'organisation, nous vous prions de bien vouloir remplir ce soir même le bulletin d'inscription qui est sur vos tables et de le remettre à Mme la secrétaire dès la fin de ce Conseil. D'avance nous vous en sommes reconnaissants.*

- **Divers**

*Enfin, j'ai été invitée le mercredi 2 novembre à l'avant-première de la tragi-comédie musicale de Nancy Huston : "Klatch – avant le ciel" au théâtre Kleber Méleau. Vous pouvez aller voir cette pièce qui se joue jusqu'au 27 novembre.*

Mme la Présidente ouvre la discussion sur les communications de la Présidence.

- **Mme Rosana Joliat, PLR**

*Madame la Présidente,  
Madame la Syndique,  
Mesdames et Messieurs les membres de la Municipalité,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal,*

*Lors de notre dernière séance, la majorité rouge-rose-verte de notre Conseil a décidé de priver les Renanaises et Renanais du point d'impôt en moins, baisse décidée par nos autorités cantonales. Pour compenser ce « cadeau », la majorité rouge-rose-verte de Renens a décidé d'augmenter d'un point le coefficient communal, en le faisant passer de 77.5 à 78.5 points dès 2012.*

*Le PLR de Renens relève que même les autres Villes du canton n'ont pas souhaité transformer le cadeau cantonal en hausse d'impôt communal.*

*Il ne faut pas oublier que nous parlons, au travers de nos décisions communales, à notre « population ». Cette dernière est aujourd'hui inquiète, insécurisée et souffre en silence.*

*N'oublions pas que le contexte économique s'est dégradé, que les prévisions de croissance sont sans cesse revues à la baisse. Les Renanaises et Renanais sont préoccupés par la garantie de leur emploi : le chômage atteint 4,7% au niveau cantonal et que les chiffres de notre Ville démontrent, qu'à fin septembre, un millier de demandeurs d'emplois font partie de ce triste tableau des statistiques. Soulignons également que le revenu annuel moyen à Renens est un des plus faibles du canton de Vaud, soit de environ CHF 33'000.-. En conséquence, chaque franc, chaque centime compte !*

*Le PLR constate à regret que la décision prise par la majorité rouge-rose-verte de Renens affaiblit encore le pouvoir d'achat de ses concitoyens et en oublie par-là les véritables préoccupations quotidiennes de la population renanaise.*

*En conclusion, et comme vous l'avez toutes et tous appris par voie de presse, le PLR de Renens ne lancera pas de référendum.*

*C'est pourquoi, c'est en groupe politique responsable, qu'il est conscient que la population a besoin de sérénité et de calme. Force est de constater que les habitants de Renens seront privés du « cadeau du Canton », à l'heure même où de nombreuses familles préparent leurs propres budgets pour l'Année 2012.*

*A ce jour, il ne serait pas responsable d'ajouter, avec un référendum communal, un élément d'instabilité. C'est pour cette raison - et cette raison uniquement - que le PLR renonce à déposer un référendum. Toutefois, le PLR invite toutes les Renanaises et Renanais à faire part de leur mécontentement envers cette décision.*

*Notre groupe politique, par ses élus au législatif, sera vigilant et suivra de près ce dossier « finances » et mettra tout en œuvre afin que le coefficient communal 2013 soit ramené à un niveau raisonnable pour toute sa population.*

- **Mme Victoria Ravaioli, PS**

*Mesdames et Messieurs,*

*Je pense que cette intervention n'a aucun rapport avec les "Communications de la Présidence". Je vais toutefois rebondir sur les propos de Mme Joliat. Je ne pense pas que dans le budget des Renanais CHF 40.- par année, par rapport aux CHF 33'000.- imposable par la moyenne des impôts des Renanais, soit vraiment un énorme trou dans leur budget. CHF 40.- par année, c'est environ un café par mois. Je pense que l'alliance rose-rouge-verte a pris une décision en connaissance de cause. Je ne pense pas que ce "cadeau" du Canton en soit vraiment un puisque pour une famille moyenne, l'économie n'est que de CHF 40.- par année. En rajoutant ce point "offert" à la Commune, nous pensions que cela ne changerait finalement rien pour la population renanaise, sans augmenter en tant que tel les impôts, mais qui serait une entrée fiscale importante pour notre Commune qui en a bien besoin et cela sans réellement augmenter les impôts pour le concitoyen.*

Madame la Présidente demande si quelqu'un d'autre souhaite s'exprimer sur les "Communications de la Présidence".

- **M. Eugène Roscigno, PS**

*Il est vrai que ce n'est pas forcément le sujet mais il s'agit simplement de répondre à ce qui a été dit.*

*Mme Joliat, je comprends le groupe PLR. Vous avez reçu le budget, vous avez vu que dans ce budget, si vous l'avez étudié et vos représentants à la Commission des finances l'ont bien étudié, nous avons un excédent de charge de CHF 1'680'000.-, nous avons une marge d'autofinancement à CHF 1'500'000.-. Un point d'impôt c'est CHF 450'000.- en plus. Alors si voulez que l'on supprime ce point d'impôt, dites-moi Mme Joliat où voulez-vous que l'on coupe? Dans quelles prestations sociales vous voulez que nous coupions pour diminuer? Il faut juste m'expliquer. Notre population a besoin de certaines choses, elle a besoin de certains investissements. La Commune doit investir énormément d'argent dans des infrastructures comme le tram ou autre. Nous avons une marge d'autofinancement très faible. Ce petit ballon d'oxygène n'est qu'un plus. Cela nous permettrait d'avoir une marge d'autofinancement à hauteur de CHF 2'000'000.-, ce n'est rien, cela ne nous permettra même pas de faire face aux CHF 9'000'000.- environ d'investissement budgété pour cette année. Alors dites-nous où nous devons couper? Parce que si vous voulez des économies je veux bien essayer de vous entendre. Mais dites-nous où vous voulez que nous coupions. Que l'on puisse avoir un débat. Merci Mme la Présidente.*

## Réponse de Mme Rosana Joliat, PLR

*Intervenir au point des "Communications d la Présidence" tient du fait que mon intervention fait suite à une décision prise au Conseil Communal et que c'est le seul endroit à notre ordre du jour où je pouvais intervenir avant les divers.*

*Aujourd'hui, je ne veux pas ouvrir un débat, je n'ai pas posé de questions, je n'ai fait que des constations et j'imagine bien que la population de Renens est en droit de savoir pourquoi le groupe PLR et la droite de Renens n'ont pas déposé un référendum. Aujourd'hui, je n'ai pas demandé de coupe budgétaire, je ne parle pas du budget. Ceci sera à la Commission des finances d'en débattre. Merci*

La parole n'étant plus demandée, la discussion sur les communications de la Présidence est close.

### 4. Communications de la Municipalité

La Présidente demande à la Municipalité si elle a d'autres communications que celles que les conseillers ont reçues par écrit.

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Je souhaiterais confirmer que M. Olivier Golaz est excusé ce soir. Il a été envoyé en mission à l'assemblée de l'Union des Communes Vaudoises pour soutenir la candidature à la Présidence de Mme Claudine Wyssa. Mme Claudine Wyssa, qui est d'une part proche de nous et d'autre part qui serait une Présidente efficace et compétente avec un certain nombre d'enjeu au sein de cette Assemblée.*

*Je voulais également m'associer au nom de la Municipalité, Mme la Présidente, à vos remerciements à vous conseillers communaux, mentionner également les employés communaux qui en ce dimanche des élections ont travaillé tard toute la journée dans la bonne humeur pour pallier aux insuffisances de l'État (qui ceci dit nous a transmis ses excuses). Merci à ceux qui remette cela dimanche. Je crois que tout le monde souhaite et a intérêt à ce que cela se passe au mieux.*

*J'aimerais commenter une bonne nouvelle: Nous avons appris vendredi que le Conseil d'Etat avait confirmé son choix du site de Renens, sur les entrepôts, pour y implanter un gymnase de l'Ouest. Au nom de la Municipalité entière, je remercie particulièrement le Conseil d'Etat de ce choix qui, un certain nombre d'années après l'épisode de la Planta, va permettre à l'Ouest lausannois de réintégrer, sur son territoire, le gymnase provisoire qui est actuellement à l'Avenue de Provence et de pouvoir, ainsi, avoir l'ensemble des structures de formation: gymnase, HES, l'UNIL et l'EPFL. J'aimerais également mentionner que l'ensemble de la Municipalité, de l'Urbanisme, des Ecoles ont travaillé pour proposer des sites. Le Conseil d'Etat devait faire son choix, il l'a annoncé ce vendredi et nous nous en réjouissons parce que cela va à nouveau nous faire rapidement changer ce site des entrepôts qui de toute façon était prévu pour une évolution.*

*Je dois me retenir un peu Mme Joliat, mais je ne vais pas entrer dans ce débat si ce n'est quand même pour préciser que j'ai lu que la Municipalité avait piloté cette hausse d'impôts. Je tiens à préciser que ce n'est pas le cas, c'est une décision du Conseil Communal. Il est vrai que nous ne nous y sommes pas opposés violemment. Je crois qu'il y a des tas de décisions, des tas d'événements dans le monde qui font que la population de Renens a effectivement de quoi être inquiète. Il y a eu des décisions sur le chômage, il y a un certain nombre de crise dans nos entreprises; certaines font ce qu'elles peuvent dans une conjoncture mondiale, d'autres licencient alors qu'elles font des bénéfices. Il est vrai que l'ensemble des décisions qui sont prises sur le plan politique ont altéré le pouvoir d'achat de la population de façon beaucoup plus importante. Ce que je souhaite, c'est que ce débat, qui a été vif, nous permette quand même de travailler tous ensemble dans une ambiance correcte pour la suite de cette législature.*

La Municipalité ne souhaitant plus s'exprimer, Mme La Présidente ouvre la discussion sur les Communications de la Municipalité

- **M. Eugène Roscigno, PS**

*Je remercie la Municipalité pour cette communication officielle. J'ai été surpris samedi en lisant mon journal favori! Quelle fut ma joie de lire qu'enfin notre Ville allait avoir son gymnase. En tant qu'ancien Président des commissions scolaires, j'étais de ceux qui se sont battus, mais surtout je fus de ceux qui furent déçus lors du refus de la part de l'ancienne AIC, pour quelques voix je vous le rappelle, de vendre le collège de La Planta à l'Etat de Vaud pour la construction d'un gymnase et de croire que ce beau projet était perdu. Mais comme l'avait promis Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon, Renens aura son gymnase. Après cela, certains disent que les politiques n'ont pas de paroles! Merci et surtout merci à la Municipalité car je sais qu'elle a beaucoup travaillé et s'est beaucoup investie dans ce projet et je me réjouis de 2017 afin que nous puissions nous rendre à l'inauguration.*

- **Mme Nicole Haas Toriani, Fourmi rouge**

*Je pense que c'est l'ensemble de cette Assemblée qui se félicite de cette annonce par rapport au gymnase. Je crois que la majorité souhaitait que le collège de la Planta se transforme en gymnase. Heureusement cela n'a pas été fait. Effectivement, nous nous félicitons tous de ce résultat.*

La parole n'étant plus demandée, la discussion sur les communications de la Municipalité est close.

## **5. Communications éventuelles de la Commission des finances**

Mme la Présidente ouvre la discussion sur les communications de la commission des finances.

- **M. Eugène Roscigno, Président de la Commission des finances**

### **Autorisation préalable**

*Comme le prévoit l'art 43 de notre règlement, la Municipalité a profité d'une de nos nombreuses séances du mois de novembre, budget 2012 oblige, pour nous demander l'autorisation d'une dépense urgente et exceptionnelle non prévue au budget.*

*Je vous rappelle que vous avez autorisé, lors de l'acceptation du préavis 1-2011 de ce début de législature, que les compétences financières de la Municipalité pour l'engagement de dépenses imprévisibles et exceptionnelles, pouvant se présenter en cours d'exercice peuvent aller jusqu'à CHF 30'000.-, si la dépense prévue est supérieur à ce montant mais ne dépasse pas CHF 100'000.- la Commission des finances est compétente pour en accorder l'acceptation.*

*Le montant demandé est de CHF 60'000.-, il est destiné à la remise en état de l'Immeuble « Av. du Temple 16 ». Le but des travaux prévus, est de pouvoir remettre au plus vite cette maison en location suite au décès du locataire actuel.*

*L'état de la villa ne permet pas de la relouer, même aux conditions actuelles, vu l'état de celle-ci. Des travaux sont nécessaires et la Municipalité doit pouvoir exécuter ceux-ci le plus rapidement possible pour sa remise en location. C'est travaux sont :*

**Revêtement du sol:** Réfection des parquets existants, remplacement des plinthes: **CHF 12'000.-**

**Peinture:** Réfection complète des murs, plafonds et boiseries, fournitures : **CHF 4'000.-** (le travail de peinture est fait par le personnel communal).

**Agencement de la cuisine:** Remplacement de l'agencement existant vétuste, par un agencement complet comprenant des meubles de rangement en stratifié, frigo, lave-vaisselle, plonge, plan de cuisson, four avec hotte d'aspiration : **CHF 15'300.-**

**Travaux divers:** Remise en état des installations sanitaires et électriques, carrelage, menuiserie, nettoyage: **CHF 12'000.-**

**Isolation:** des combles au moyen de "panneaux plancher", estimation : **CHF 15'000.-**

**Total du devis des travaux, environ CHF 58'300.- Arrondi à CHF 60'000. —**

*Après discussion sur la remise en location ou pas de cet objet, et de savoir si ce bâtiment était utile à notre Administration (exemple pour l'usage scolaire étant donné qu'il se situe en bordure du collège du 24 Janvier). La Commission des finances a accepté les arguments de la Municipalité pour garder la même affectation à ce lieu et a admis sa demande.*

*Au vote, c'est par 8 voix "oui", 0 "non" et 3 abstentions, que la Commission des finances autorise cette dépense urgente de CHF 60'000.- non prévue au budget.*

*Lors de notre séance ordinaire, la Commission des finances a pris position sur les préavis déposés ce soir :*

**Position sur les préavis déposés ce soir.**

**Préavis N° 5-2011- fixation de plafonds en matière d'endettement et de cautionnements ou autres formes de garanties pour la législature 2011-2016**

*La Commission ne s'est pas prononcée sur les incidences financières de ce préavis, puisque celui-ci sera examiné par notre Commission en date du 21 novembre.*

**Préavis intercommunal N° 6-2011 – Remplacement de deux véhicules du Service Environnement et Maintenance**

*Le financement de ce préavis est conforme, au plan des investissements section 3610 Logistique et Maintenance pour:*

*CHF 77'000.- (préavis CHF 66'900.-) pour le remplacement du tracteur et de CHF 75'000.- (préavis CHF 47'397.15) pour le remplacement de la camionnette. Le coût du capital et les comptes de fonctionnement figurent au préavis, il n'y a pas de charges de fonctionnement supplémentaires, ceux-ci remplacent les charges actuelles des anciens véhicules.*

**La Commission accepte les incidences financières de ce préavis à l'unanimité.**

Mme la Présidente ouvre la discussion.

- **Mme Patricia Zürcher, PS**

*Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Municipaux, chers collègues,*

*Le groupe socialiste a pris acte de la position de la Municipalité et de la Commission des finances concernant les travaux et la remise en location prévus pour la villa située à l'Avenue du Temple 16.*

*Sans remettre en question le montant prévu pour ces travaux, le groupe socialiste souhaite présenter ce soir un vœu de souplesse à cet égard.*

*En effet, les demandes des associations cherchant désespérément des locaux pour la tenue de leurs activités sont de plus en plus nombreuses et pressantes, et la plupart d'entre elles risquent de rester encore longtemps sans solution, puisque la Ville de Renens n'a pas de locaux appropriés à leur proposer pour l'instant.*

*Pourquoi, dès lors, précipiter le début de ces travaux de rénovation et ne pas envisager d'autres affectations, pour cette maison qui se libère, qu'une remise en location à un privé ?*

*Même si la pénurie de logements se fait sentir ici aussi depuis un certain temps, nous ne sommes pas convaincus que la location à un seul couple ou à une famille soit préférable à la création d'un espace d'utilité publique qui pourrait, je le répète, permettre à une, voire plusieurs associations, d'y tenir des activités qui participent à la qualité de vie des habitants de notre Ville.*

*De plus, les travaux de remise en état de cette maison reviendraient certainement moins cher s'il s'agissait d'en faire des locaux pour une association ou une maison de quartier, que s'il*

*s'agit d'en faire une habitation remise au goût du jour et d'un certain standing tout de même, puisque son loyer devrait atteindre, d'après nos informations, les CHF 3000.-/mois.*

*Enfin, nous voudrions souligner que la location de cette maison à une ou plusieurs associations n'entraînerait pas de frais importants pour la Commune sur le long terme non plus, puisque celle-ci n'exigerait pas la création de nouveaux postes rémunérés à la charge de la Commune, et pas non plus d'achats de matériel de fonctionnement, que les associations se procurent généralement par leurs propres moyens.*

*En résumé, nous souhaitons que la Municipalité ne précipite pas le début des travaux prévus et qu'elle prenne le temps de réfléchir encore, à la lumière de ce qui vient d'être dit, à ce qui pourrait être finalement la meilleure solution pour l'affectation de cette maison.*

Mme la Présidente informe que la discussion sur les communications de la Commission des finances est toujours ouverte.

Plus personne ne souhaitant s'exprimer, Mme la Présidente clôt la discussion.

#### **6. Communications éventuelles de la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire (CUAT)**

Mme la Présidente demande si la Commission d'urbanisme et d'aménagement du territoire a des communications à transmettre.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Mme la Présidente clôt la discussion.

#### **7. Rapport(s) éventuel(s) des membres de conseils intercommunaux – art. 40, lettre g du Règlement du Conseil Communal**

Mme la Présidente demande si un conseiller désire faire part de son rapport.

Personne ne souhaitant s'exprimer, Mme la Présidente clôt la discussion.

#### **8. Préavis N° 2-2011 – Fixation de plafonds en matière d'endettement et de cautionnements ou autres formes de garanties pour la législature 2011-2016**

Mme la Présidente ouvre la discussion sur ce dépôt de préavis.

Personne ne souhaitant s'exprimer, la discussion est close.

Mme la Présidente précise que ce préavis sera traité par la Commission des finances.

## 9. Préavis N° 6-2011 – Remplacement de deux véhicules du Service Environnement-Maintenance

Mme la Présidente ouvre la discussion sur le dépôt de ce préavis.

La discussion n'est pas demandée.

Mme la Présidente informe que le préavis N° 6-2011 sera présidé pour le groupe socialiste. Les 8 commissaires désignés sont les suivants.

Part socialiste : Mme Victoria Ravaioli, Présidente-rapporteure  
M. Ali Korkmaz

Les Verts : Mme Myriam Coleman

PLR : Mme Elodie Joliat  
M. Roland Divorne

UDC : M. Rolf Kung

Fourmi rouge : M. Rémy Petitpierre  
M. Naïm Lokaj

## 10. Motions, postulats, interpellations.

### • Interpellation de M. Alberto Mocchi, Les Verts

***Interpellation : Une contribution communale à la sauvegarde d'espèces végétales menacées***

*Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Municipaux, chères et chers collègues,*

*Notre pays compte une très grande richesse d'espèces végétales, notamment en ce qui concerne les arbres fruitiers. Nombre de ces dernières sont néanmoins sérieusement menacées par une sélection toujours plus forte et l'abandon progressif de variétés jugées moins rentables ou moins adaptées aux goûts des consommateurs. Ainsi, on estime que plus de la moitié des 5000 variétés fruitières recensées dans notre pays en 1930 ont aujourd'hui disparu.*

*Des associations comme Pro Specie Rara cherchent à endiguer la perte de ce patrimoine, en encourageant notamment la plantation d'arbres fruitiers d'espèces menacées.*

*Comme toute commune, celle de Renens est régulièrement amenée à planter des arbres, que ce soit pour remplacer ceux ayant dû être abattus, car trop vieux ou malades, ou dans le cadre de la création de nouveaux espaces verts.*

*Dans une démarche de protection du patrimoine vivant de notre pays et notre région, tout comme l'accroissement de la biodiversité dans la Commune et du bien-être des Renonais et*

*Renanaises, il serait souhaitable que, lorsque cela est possible, que l'on se tourne vers des variétés d'arbres fruitiers menacés quand il est question de planter des arbres. Cela semble d'autant plus important que plusieurs espaces verts, comme le futur parc du gazomètre prévu à Malley ou dans le nouveau quartier de la Croisée, vont être aménagés dans un futur proche.*

*Ces mesures ne devraient avoir qu'un impact négligeable sur les finances communales, vu que des arbres doivent être plantés quoi qu'il arrive, et que Pro Specie Rara, tout comme d'autres groupes et associations actifs dans la protection de la biodiversité, met à disposition des collectivités publiques un support important pour sélectionner et planter ces variétés fruitières menacées.*

*Par cette interpellation, je voudrais demander à la Municipalité si elle a imaginé de privilégier, lorsque cela est jugé pertinent, la plantation de variétés menacées d'arbres fruitiers plutôt que d'espèces végétales plus conventionnelles, et de réfléchir à une mise en valeur particulière de ces arbres et de leurs fruits, par exemple par la pose de panneaux didactiques ou des dégustations dans les écoles.*

### **Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

*Je répondrai complètement la prochaine fois. Effectivement, nous sommes assez attentifs aux différents types d'essence, aux différents types de lieu; à ce que nous pouvons planter, à l'entretien nécessaire, à l'aspect futur.*

*Nous avons déjà planté des arbres de votre Pro Specie Rara dans la Commune. Où nous pouvons planter des arbres fruitiers, nous en mettons; ce n'est pas toujours aussi simple que pour certains arbres végétalisés. Il y a pour certaines espèces, par exemples, des problèmes de hauteur de traitement; problèmes qui sont chaque fois traités spécifiquement en fonction du lieu. Par contre, il est sûr que nous sommes totalement ouverts. Et des endroits comme le gazomètre peut-être, même plus que la Croisée (mais la Croisée pourquoi pas), peuvent rentrer dans ce contexte.*

*Nous vous ferons une réponse un peu plus complète par rapport à ces types de variétés menacées et surtout nous vous communiquerons ce que nous avons déjà fait et ce que nous pensons faire pour la suite.*

- **Mme Verena Berseth, Fourmi rouge**

*Résolution Novartis*

*Je vais vous lire une résolution, qui ne fait pas vraiment plaisir, au sujet des licenciements de Novartis.*

*Résolution:*

*Le Conseil communal soutien les démarches du Conseil d'Etat et des autres autorités régionales ou communales visant à maintenir le site de Novartis à Nyon et les places de travail qui y sont liées.*

*Dans cette période difficile, le Conseil communal de Renens exprime également son soutien au personnel et à toutes les personnes touchées par les mesures de restructurations annoncées.*

*Le groupe Fourmi Rouge aimerait faire une déclaration:*

*L'annonce par Novartis de la suppression de 1100 emplois en Suisse et la fermeture de l'usine de Nyon a surpris même les employés: quelques jours avant l'annonce des licenciements, ils étaient félicités par la Direction! Ils n'ont vraiment rien vu venir.*

*N'oublions pas que M. Daniel Vasella, patron de Novartis est le mieux payé de Suisse: CHF 40 millions en 2009.*

*Avec un chiffre d'affaire de USD 50 milliards en 2010, l'équivalent de 85% du budget de la Confédération, cette société annonçait un bénéfice de 15%.*

*Profitant de la hausse du franc suisse, Novartis peut faire l'acquisition, à meilleur compte, de nouvelles sociétés à l'extérieur de la Suisse entrant dans sa stratégie de diversification. Comme le dit si bien le rapport annuel "L'acquisition d'Alcon, le numéro un mondial de l'ophtalmologie, va très rapidement venir renforcer notre croissance avec un grand potentiel de synergies."*

*Le travail de 119'000 employé-es, dont 12'500 en Suisse, est à l'origine de la croissance fabuleuse des bénéfices de Novartis. La fermeture du centre de production de Nyon-Prangins (320 places de travail) et les licenciements programmés de 780 employé-e-s à Bâle démontre l'absence totale de légitimité d'un système qui consacre le droit des propriétaires de capitaux de disposer librement de leur patrimoine sans aucune considération pour ceux qui produisent les richesses qu'ils s'approprient.*

*D'autre part, dans notre région, plusieurs entreprises licencient, je pense à Bobst, Tesa et Kudelski.*

*Les travailleurs de Novartis réagissent, ils ont manifesté à Bâle, devant le Grand Conseil vaudois et ont ensuite suivi les débats depuis la galerie réservée au public. De plus une manifestation est prévue à Nyon samedi à 10h30.*

*En conclusion, je vous demande, tous groupes confondus, de voter cette résolution.*

### **Mme la Présidente**

*Selon l'article 57 de notre règlement, une résolution doit être appuyée par au moins 5 membres du Conseil.*

*Qui soutient cette résolution ?*

*C'est très largement que cette résolution est soutenue.*

*J'ouvre la discussion sur cette résolution. Si la parole n'est pas demandée nous allons formellement voter sur le fond de cette résolution.*

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente procède au vote.

*C'est à une très large majorité, moins quelques abstentions que notre Conseil communal accepte cette résolution qui sera, dès lors, transmise.*

## **11. Propositions individuelles et divers.**

- **Mme Véronique Bovey Diagne, Les Verts**

*Question à la Municipalité*

*Un communiqué de presse du Service Cantonal des Eaux rappelait ces derniers jours que chacun d'entre nous rejette des micropolluants provenant de nombreux produits tels que les produits de nettoyage, les cosmétiques, les lessives, les peintures, les produits de traitement, etc. A ce jour, nos stations d'épuration sont mal équipées pour retenir ces substances qui se retrouvent dans les lacs et les cours d'eau.*

*Je souhaiterais savoir si la Commune est attentive à ce problème dans le choix des produits de nettoyage employés dans les différents bâtiments qu'elle entretient et de quelle manière les concierges, les employés des réfectoires et autres sont sensibilisés à cette question.*

### **Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

*Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,*

*Mme Bovey Diagne, je vous remercie de m'avoir fait parvenir votre question au préalable. Effectivement les micropolluants, ce sont des polluants. Qu'est-ce qu'un polluant ? C'est une substance qui est présente en quantité plus importante que naturellement et qui résulte de l'activité humaine. Par extension, un micropolluant est un polluant mais en plus petite quantité, nous parlons de nano-grammes par litre voire plus petit. Néanmoins c'est quand même dangereux. Comme vous l'avez dit, ces micropolluants se trouvent dans les lessives, les soins pour le corps, les produits d'entretien, les médicaments, les contraceptifs hormonaux, etc... Tous ces produits partent dans les eaux usées. Par contre, les produits liés au bricolage et au jardinage risquent de partir directement dans les eaux claires. Ce qui pose de sérieux problèmes. Cette problématique est connue au niveau fédéral. La conférence des directeurs de l'environnement s'est réunie et a lancé une campagne intitulée "Doucement la dose" afin de sensibiliser tout un chacun des risques et inciter à prendre quelques mesures simples. Il me semblerait d'ailleurs une bonne idée de reprendre le concept de cette campagne afin d'en faire un article dans le prochain Carrefour Info. D'ailleurs, si vous êtes attentifs, dans le Carrefour Info du mois de mars ou avril, il y avait un article sur les micropolluants et les*

*résultats des analyses fait par "eauservice", j'y reviendrai tout-à-l'heure. Dans le cadre du programme de législature, qui est en construction, la section Développement durable du service Environnement-Maintenance désire intégrer la notion de responsabilité dans la manière de consommer et désire introduire des éco-contrats.*

*Nous retrouverons dans ces éco-contrats les préoccupations de la Municipalité, c'est-à-dire l'impact sur l'environnement et l'utilisation des produits du début jusqu'à la fin de la chaîne, c'est-à-dire jusqu'au fournisseur. Au niveau de la formation des concierges, la Ville de Renens a mis en place des cours. Elle utilise des produits de nettoyage écologiques qui sont certifiés et conformes aux critères de l'environnement et du fonctionnement des divers ecolabels. Cette gamme de produit se limite, par contre, uniquement à l'utilisation des nettoyages courants et ne peut pas être utilisée pour des travaux spéciaux, tel que les protections des sols, l'entretien des moquettes ou les vieilles surfaces. Par contre, les fournisseurs développent des systèmes de dosage performants et pratiques dans leurs assortiments. Une formation a été dispensée à l'ensemble des collaborateurs de la section "conciergerie" mettant l'accent sur l'utilisation correcte des produits de nettoyage. De plus des cours sont organisés ponctuellement à l'interne ou par le biais de nos fournisseurs. Les responsables des sites ont pour mission de faire respecter l'étiquetage des produits et ainsi contrôler que ces mesures soient appliquées. En terme de qualité des eaux, au service, le distributeur d'eau potable qui alimente la région lausannoise fait paraître chaque année les résultats des 38'500 paramètres d'analyses microbiologiques et physico-chimiques effectuées sur l'eau distribuée au cours de l'année précédente. Au début 2011, elle fait part de ses analyses pour 2010. En ce qui concerne la Ville de Renens pour 2010, les différentes analyses n'ont révélées aucune non-conformité. Ces résultats sont disponibles sur le site Internet de la Commune à la rubrique "Développement durable" – "Qualité de l'eau".*

*Si vous souhaitez des informations concernant les traitements de la STEP, je vais passer la parole à Mme Tinetta Maystre. En ce qui me concerne, je pense avoir répondu à votre question.*

### **Réponse de Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale**

*Il est vrai que la STEP de Lausanne est attentive à ce problème. C'est une ancienne station d'épuration qui va être rénovée dans un horizon de 4/5 ans. Une attention toute particulière sera portée à cette question. Il vrai que ce problème nous interpelle parce que tous ces micropolluants ne peuvent être sortis ou nettoyés des eaux usées de façon globales. Certains micropolluants peuvent être nettoyés à très hauts coûts, mais pas l'ensemble de ceux-ci. L'appel qui est lancé là est effectivement "Essayons de moins déverser de produits polluants". Nous savons aujourd'hui, car nous savons maintenant les mesurer, qu'ils sont présents dans nos produits de lessive dans certains produits pour le corps dans certains médicaments, nous devons limiter la quantité utilisée. C'est un souci du début à la fin, surtout pour les eaux de nos lacs et la santé des poissons et finalement, au bout de la chaîne, de la nôtre.*

- **Mme Victoria Ravaioli, PS**

*Question à la Municipalité*

*Suite à tous ces licenciements abusifs, le Parti Socialiste déplore aussi des licenciements chez Bobst, mais cette fois, non abusifs et heureusement. Je crois que leur dernière expérience leur a servi de leçon et de ce fait, ils font au mieux et que malheureusement c'est dû au franc fort réel qui pénalise cette entreprise régionale. Même si Bobst évite le pire, nous allons à nouveau compter sur des ouvriers et ouvrières qui vont perdre leur place de travail et leur revenu. Ils deviendront des chômeurs et rapidement des personnes au social. Derrière chaque licenciement se vit une tragédie souvent familiale, surtout quand c'est le chef de famille et souvent le plus gros revenu qui perd sa place. Non seulement cet aspect terrible, mais aussi les entrées fiscales qui diminuent pour la Commune et rapidement aussi des charges supplémentaires pour cette dernière. Même si Bobst ne se situe plus sur notre Commune, mais à Mex et Prilly, encore beaucoup de ces employés vivent à Renens et dans la région.*

*Que sait la Municipalité sur les démarches du Canton actuellement vis-à-vis de Bobst et est-elle en mesure de faire pression sur ce dernier pour aider cette entreprise régionale importante ?*

### **Réponse de Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Quelques informations et réponses à vos questions. Nous avons appris, hélas seulement par la Presse, les mesures du Canton vis-à-vis de Bobst. Dans ce cas-là, le Canton a été informé et associé, contrairement à ce qui s'est passé pour Novartis. Contrairement également à la situation de l'entreprise Tesa, qui n'a informé personne de ses difficultés, et qui est en situation conflictuelle avec ses employés avec, à priori, des gros problèmes de libertés syndicales que je regrette vivement.*

*Bobst n'est pas dans la même situation, mais il est vrai que les négociations se sont traitées essentiellement avec le Canton, ce que personnellement je regrette. Nous avons à plusieurs reprises discutés avec nos ORP; les ORP sont cantonaux, les négociations se font au niveau du Canton. Je crois que seule la Commune siège de Prilly a été prévenue. Mais effectivement, vous avez raison, les communes autour de Prilly ont des habitants travaillant chez Bobst, nous avons probablement aussi des personnes travaillant chez Novartis d'ailleurs. Il est vrai que le périmètre de travail des ouvriers/employés est vaste mais les Communes n'ont pas été informées. Nous ne pouvons que le regretter d'être tenu à l'écart de ce genre de problèmes, tant par les entreprises et parfois, également aussi par le Canton. L'important, ceci étant dit, c'est que le Canton, dans cette situation, a été très proactif et a pu obtenir, de la part de Bobst également, une transparence qui leur a permis de montrer que les difficultés sont réelles, ce qui me semble une condition essentielle pour aller à l'aide d'une entreprise*

*Nous allons bien sûr nous joindre à la résolution du Conseil communal sur Novartis en tant que Municipalité.*

### **Mme Victoria Ravaioli, PS**

*Je comprends bien que nous avons très peu de marge de manœuvre vu que c'est cantonal, c'est pour cela que j'avais ces questions.*

- **Mme Patricia Zürcher, PS**

*Est-ce que la Municipalité souhaiterait à présent nous donner une réponse au sujet de l'Avenue du Temple 16?*

**Réponse de Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*La Municipalité a clairement pris une décision. Vu votre vœu, j'ai souhaité ne pas vous répondre tout-de-suite. Nous allons refaire un tour de table en Municipalité et nous vous ferons une réponse par écrit.*

- **M. João-Batista Domingos, UDC**

*Je voulais compléter ce qui a été dit sur les micropolluants. Parce que parler des micropolluants en stigmatisant précisément et uniquement l'activité de la chimie, eh bien disons que je trouve que c'est verser dans une certaine hystérie hygiéniste à notre époque. Et puis surtout orienter d'une autre manière l'activité économique de la Suisse, vous connaissez l'importance de la chimie dans notre économie. C'est quelque chose qui se fait dans le temps, donc il faut nous laisser le temps. Mais déjà au niveau individuel, chacun peut contribuer à sa santé ou disons à adopter une éthique par rapport à son corps, car stigmatiser l'action de l'homme sur les eaux, sur la nature, c'est une chose mais nous avons déjà au plus près de nous une micro-nature qui est notre corps et les micropolluants se trouvent non seulement dans nos médicaments mais évidemment que la vie aussi est un processus polluant. Vous connaissez l'oxydation, le fait de respirer. Le fait même que je sois là, je suis déjà en train de me polluer moi-même. La finalité de tout cela c'est la mort. Donc si vous voulez des conseils afin de dépolluer votre corps, commencez par consommer de la chlorella, c'est une algue verte qui a une capacité de fixation, qui fixe les métaux lourds, vous avez également la spiruline qui a cet effet. C'est ma contribution par rapport à cette intervention. Un petit message à la population renanaise. Voyez ce qui en est des algues, la spiruline par exemple, une algue bleue verte, une cyanobactérie, qui a une capacité de fixation aussi énorme pour les métaux lourds. Tout le monde est d'accord sur ce point, n'est-ce pas*

- **Mme Nicole Haas Toriani, Fourmi rouge**

*Je voulais revenir sur la question de l'eau. Certains d'entre vous ont peut-être lu dans le journal "Bon à Savoir " une enquête sur l'eau que nous buvons, que nous consommons. Renens est cité car c'est une des villes dans laquelle le journal a testé cette eau. Suite à cet article de nombreuses personnes m'ont interpellé en me disant "c'est horrible, Renens, c'est le pire. Tu as vu le résultat. Notre eau n'est pas bonne, etc." Dès lors, il me semble que la Municipalité devrait peut-être expliquer ce qui en est exactement de cette enquête et commenter les résultats. L'article fait effectivement ressortir que l'eau de Renens est celle où l'on trouve le plus de pesticide. Il est également mentionné que l'eau de Renens provient du lac et que le lac est également pollué par un certain nombre de chose. Il serait bien que vous*

*reprenez cet article et les résultats pour mieux informer la population de Renens; de la rassurer en leur disant qu'elle ne risque pas de mourir en buvant l'eau du robinet. C'est une demande que je fais à la Municipalité; de mettre les pendules à l'heure et de rassurer la population.*

*J'avais une deuxième question qui concerne le collège de Verdeaux. Quelques enseignants, surtout ceux qui ont des classes du côté de la descente de Verdeaux, se plaignent que les classes sont surchauffées. Ils disent qu'avec les vitres l'été il fait déjà très chaud, bon cela c'est l'été. Mais en plein hiver, il semblerait que les chauffages fonctionnent à plein régime et que le lundi ils rentrent dans des classes surchauffées et sont obligés d'ouvrir les fenêtres. Etant donné que nous sommes dans une période où l'on aimerait faire des économies de chauffage, je souhaiterais savoir si la Municipalité a entendu parler de ce problème et s'il y a un problème au niveau des chauffages à Verdeaux ?*

### **Réponse de Mme Tinetta Maystre, Conseillère municipale**

*Je prends note pour la question de l'eau. C'est vrai que j'avais relevé cet article qui stigmatisait un peu Renens. Toutefois l'eau de Renens n'est pas différente de l'eau de Lausanne ou d'Ecublens ou encore de Prilly. Mais cet article pouvait toucher les habitants de Renens. Et je crois que vous avez tout-à-fait raison, nous pourrions écrire un article à ce sujet. La qualité de l'eau à notre robinet est tout-à-fait bonne. Mais il vrai, et là nous retombons sur la question des micropolluants, que nous devons quand même être attentif. Maintenant que nous savons mesurer ces choses, nous pouvons également mieux manœuvrer et savoir ce que nous pouvons rejeter ou pas. Je prends votre proposition au vol et vous répondrons par écrit et éventuellement feront paraître un article dans le Carrefour Info.*

### **Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

*Concernant le collège de Verdeaux, c'est un collège qui est ancien. Si vous avez lu le plan des investissements, vous avez vu qu'il y a d'importants travaux qui sont prévus. Car outre les quelques problèmes de chauffage, nous avons des problèmes de carbonatation qui nous préoccupent également beaucoup. C'est toujours le problème avec ces anciens chauffages lorsqu'arrivent les périodes où la température change, il y a un peu d'inertie dans les sondes et il est tout-à-fait possible qu'il y ait eu ponctuellement un peu trop de chaleur un jour. Néanmoins, la section Bâtiment va mener l'enquête et vous donner une réponse pour savoir si c'était une "sueur" d'un lundi matin ou s'il y a un réel problème avec le chauffage.*

- **M. Michele Scala, PS**

*Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,*

*Je suis un peu désolé de sauter du coq à l'âne, je reviens sur les travailleurs licenciés, mais cette fois d'une manière un peu plus générale. Tout-à-l'heure, nous avons entendu parler de Novartis ensuite de Bobst. De mon côté, je souhaiterais exprimer, au nom de mes camarades socialistes, la solidarité aux travailleurs et travailleuses licencié-e-s.*

*Depuis la baisse de l'Euro et l'arrivée du franc fort, nous assistons à de plus en plus de licenciements. Derrière chaque licenciement il y a une personne, voire une famille, et une longue période d'incertitude. Nous sommes solidaires avec ces personnes licenciées et leur souhaitons de trouver rapidement du travail. Certains de ces licenciements sont explicables (comme c'est le cas pour les sociétés Bobst et Kudelski) et se font dans la légalité et les règles des contrats de travail. D'autres licenciements ne le sont pas et c'est dommage! C'est le cas de Novartis à Nyon et de Tesa à Renens. Comme vous le savez, Tesa a licencié avec effet immédiat deux membres de la commission du personnel. On leur reproche d'avoir fait leur travail (récolter des signatures pour une pétition, mobiliser des collègues contre une augmentation de la durée hebdomadaire de travail, sans compensation de salaire (passer de 40h à 45h).*

*Avec ces licenciements, Tesa bafoue des droits aussi fondamentaux que les droits de l'homme (article 20 notamment) et de toutes les conventions de l'OIT. Dommage!*

- **Mme Maud Catillaz, UDC**

*Je souhaiterais simplement connaître le taux de la population de Renens qui paie des impôts? Concrètement.*

**Réponse de M. Jean-François Clément, Conseiller municipal**

*C'est une question importante et sensible mais je ne peux pas vous donner le taux actuellement. C'est une question qui avait été abordée par la Commission des finances, à laquelle je devais répondre également lors du plafond de l'endettement mais je pourrais vous donner cette information au prochain Conseil. Quelles sont les personnes qui n'ont pas les ressources pour en payer? Qu'elles sont les personnes qui en paient? et vous donnerai à nouveau la valeur médiane si vous le souhaitez.*

- **M. Ali Korkmaz, PS**

*Je suis très satisfait ce soir d'entendre parler des problèmes de licenciement, des suppressions de postes de travail. Vous savez peut-être que la Suisse (c'est une chose également importante) a signé avec l'OIT dans sa 98<sup>ème</sup> session des accords pour le code des obligations. Mais ces accords n'ont pas été mis en loi. C'est pour cela que certains patrons, pas tous, jouent avec nous, font n'importe quoi avec nous, comme ils l'on fait chez Novartis et ailleurs. C'est pour cela qu'il est important de sensibiliser justement et mettre en loi ces accords que la Suisse à signer avec l'OIT. Merci Mme la Présidente.*

- **M. Anton Chatelan, PLR**

*Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs les Municipaux, Chers Collègues,*

*J'aimerais remercier Mme Berseth pour sa résolution Novartis à laquelle j'adhère totalement. Je crois que comme citoyen responsable nous pouvons encore agir d'autres façons. J'aurais personnellement de la peine à ce que ma caisse de retraite soit payée par les dividendes de Novartis. J'invite chacune et chacun, comme citoyen engagé, à veiller à ce que nos caisses de pension, qu'elles soient publiques ou privées, (vous savez que vous pouvez intervenir auprès de vos caisses de pension) financent nos retraites avec des investissements qui soient faits dans des entreprises responsables. Un autre élément; je pense qu'il est important de se rappeler qu'il y a d'autres formes de sociétés que les sociétés anonymes à but purement lucratif, comme nous l'avons cité ce soir Novartis. Il y a des sociétés à profil de coopératives, des sociétés locales, régionales, nationales et des entreprises responsables auxquelles je vous invite à penser. Merci.*

- **Mme Victoria Ravaioli, PSR**

*Je souhaiterais inviter les personnes qui font partie du préavis N° 6-2011 à me rejoindre à la fin du Conseil afin de déplacer soit le jour soir l'heure.*

- **M. Stéphane Montabert, UDC**

*Mme la Présidente, Mesdames et Messieurs,*

*Loin de moi l'idée de relancer une nuit de débat sur le point d'impôt à Renens, je me bornerai juste à remarquer, à toute fin utile par rapport à la réaction de notre estimé Président de la Commission des finances, que les budgets 2012 ont été planifiés sans tenir compte de cette hausse d'impôt, puisqu'à l'époque elle n'était pas encore prévue.*

*Profitant également de ma présence au micro, je dirais qu'en Commission des finances nous avons entendu que, par rapport à la réfection de la maison située à l'Avenue du Temple 16, le nouveau loyer serait de CHF 2'450.- par mois et non de CHF 3'000.-. Peut-être qu'une précision de la Municipalité pourrait être obtenue sur ce point.*

### **Réponse de M. Jean-Marc Dupuis, Conseiller municipal**

*Effectivement, concernant la maison située à l'Avenue du Temple 16, la Municipalité a pris une décision. La décision était de rénover maintenant pour beaucoup de bonnes raisons qui vous seront détaillées la prochaine fois notamment. De même que nous pourrons vous expliquer pourquoi nous n'avons pas privilégié des associations dans le sens que vous le faisiez Mme Zürcher. Le prix estimatif pour la location est CHF 2'450.-, toutefois il n'est pas encore définitif. Il pourra donc encore varier de CHF 50.- à la hausse ou à la baisse. Dans un premier temps, nous ne voulions pas laisser cette maison vide, ne pas la laisser dans cet état. Ce qui était important c'était d'entreprendre ces travaux, ce n'était pas non plus de faire des rénovations lourdes qui coûteraient très chères. Donc c'est la solution qui a été retenue par la Municipalité et le loyer que vous annoncé est effectivement le montant du loyer correct que nous pouvons imaginer. Par contre, le prix définitif n'est pas fixé, il le sera lors de la*

*procédure d'attribution. Nous avons déjà reçu bon nombre de personnes intéressées. L'affaire suit son cours.*

- **Mme Marianne Huguenin, Syndique**

*Je vous informe que Mme Claudine Wyssa a été élue à la présidence de l'Union des communes vaudoises (UCV) par 629 suffrages sur 1'606. Notre collègue absent a rempli sa mission. C'est une très bonne nouvelle pour l'Ouest lausannois. Mme Claudine Wyssa va se battre pour les villes. L'autre candidature à l'UCV était une candidature qui défendait les villages peut-être de replis par rapport aux investissements et aux enjeux qui touchent actuellement les agglomérations. Je souhaitais simplement vous annoncer cette très bonne nouvelle*

*Nous aurons peut-être un Conseiller Fédéral provenant de l'Ouest Lausannois et nous nous en réjouissons très fortement également. Nous aurions la présidence de l'UCV et en plus un Conseiller Fédéral de Renens.*

- **M. Jean-Pierre Rouyet, Conseiller municipal**

*J'aimerais vous rappeler le parcours inter-religieux de ce samedi 12 novembre dans l'après-midi pour lequel vous avez tous reçu un petit flyer. Je souhaiterais vous inviter à y participer ainsi que les habitants. C'est un parcours qui permettra de visiter et d'avoir des explications sur les pratiques et les coutumes religieuses. Dans l'ordre: au Temple, à l'Eglise catholique et finalement à la Mosquée de Malley. Une découverte des communautés religieuses non sans un arrêt également à l'Hôtel-de-Ville. Cette manifestation est organisée par la Commission d'intégration suisse/étranger ainsi que par le dicastère des cultes et finances de mon collègue M. Jean-François Clément. Le rendez-vous est fixé à 13h45 devant le Temple et d'autres indications sont mentionnées sur le site Internet de Renens sous "calendrier des manifestations".*

- **Mme Irène Frei-Premet, Les Verts**

*Chers Collègues,*

*J'étais très contente, M. Rouyet, d'entendre ce que vous venez de dire et de voir sur ce flyer qu'un parcours d'église en église a été organisé. Cela correspond un peu à ce que j'avais demandé il y a assez longtemps, une idée qui avait été complètement balayée à l'époque. Je suis contente de voir que quelque chose a fait son chemin d'une manière ou d'une autre et que cela puisse être mis sur pied, au moins pour les adultes, puisque cela ne se fait pas pour les enfants. J'ai été très heureuse de voir cela.*

La parole n'étant plus demandée, **Mme la Présidente** clôt cette troisième séance.

*Nous arrivons déjà au terme de notre 3<sup>ème</sup> séance du conseil communal de l'année 2011-2012, avant de conclure je vous rappelle de ne pas oublier de remettre à Mme la secrétaire votre inscription pour l'agape qui se déroulera au terme du prochain conseil.*

*Je vous souhaite une bonne rentrée dans vos foyers, une bonne fin de soirée et me réjouis de vous retrouver le 8 décembre prochain à **19h00**.*

*Merci de votre attention et pour votre engagement. Au revoir Mesdames et Messieurs.*

Clôture de la séance à 21h45

La Présidente

La secrétaire

Nathalie Kocher-Jaccard

Yvette Charlet